

MONSIEUR LE MAIRE
3, PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
76950 LES GRANDES-VENTES

Siège Social

Chemin de la Bretèque - CS 30059
76237 Bois-Guillaume cedex
Tél. : 02 35 59 47 47
Fax : 02 35 12 21 08
Email : accueil76
@normandie.chambagri.fr

N/Réf : ED/NM
Pôle Territoires et Environnement
Dossier suivi par Mme Elise DEBAYEUX
Ligne directe : 02.35.59.47.30
amenagement.urbanisme@normandie.chambagri.fr

Bois-Guillaume, le 18 octobre 2023

Objet : Avis sur le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) des GRANDES VENTES

Dossier suivi par Madame Delphine TESTU

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu en date du 02 août 2023, et eu égard aux articles L132-7 et L153-16 du Code de l'Urbanisme et L112-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime, vous nous soumettez le projet cité en objet et sollicitez l'avis de la Chambre d'agriculture. Nous vous en remercions et vous transmettons, en retour, les remarques appelées par ce dossier.

Les modifications portent sur l'agrandissement de la scierie LEFEBVRE avec un classement de 7 325 m² de zone agricole (A) en zone urbaine (Uy) et la réduction d'une zone à urbaniser (AUh) de 9 481 m² en zone agricole (A). Le terrain d'emprise l'agrandissement de la scierie est situé sur un fond de jardin classé en zone A qui passera en zone Uy.

Ces modifications n'engendrent pas d'impact ni sur la zone A en production, ni sur le développement de l'activité agricole locale. De plus, la perte de zone est compensée par la remise en zone A d'une zone AUh actuelle.



... / ...



Les autres modifications n'appellent pas de remarques de notre part. A ce titre, nous donnons un **avis favorable** au projet de révision allégée du PLU.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Sébastien LEVASSEUR
Vice-Président de la Chambre d'agriculture
Président de la Commission Territoires